



Service de Police Municipale

Bilan des activités 2024

Introduction

Conformément à la loi Engagement et Proximité et à la demande de Madame le Maire, la police municipale de Lambres-lez-Douai présente son bilan d'activité pour l'année 2024 devant le conseil municipal. Ce rapport vise à informer les élus sur les actions menées, les résultats obtenus et les perspectives pour l'année à venir.

- **Rappel des missions de la police municipale**

La police municipale exerce ses missions sous l'autorité du maire, conformément à l'article L.511-1 du Code de la sécurité intérieure. Ses agents sont des fonctionnaires territoriaux chargés d'assurer la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques sur le territoire communal.

- **1. Missions de police administrative**

Prévention des troubles à l'ordre public : présence dissuasive sur la voie publique, surveillance générale, îlotage.

Veille au respect des arrêtés municipaux : contrôle et verbalisation des infractions aux règlements locaux (stationnement, propreté, bruit, marchés, etc.).

Surveillance des bâtiments communaux, abords des écoles, marchés, manifestations publiques.

Gestion des objets trouvés, des animaux errants ou dangereux, et de la fourrière animale.

Participation à la prévention des risques (accidents, catastrophes, pollutions).

- **2. Missions de police judiciaire (dans la limite de leurs attributions)**

Constatation de certaines infractions : relevé des contraventions au Code de la route, au Code pénal (contraventions de police), et à certains textes spécifiques.

Rédaction de procès-verbaux pour les infractions constatées.

Assistance aux officiers de police judiciaire : signalement des crimes et délits, mise à disposition immédiate de l'OPJ en cas de délit flagrant.

Recueil et transmission de renseignements utiles à la police nationale ou à la gendarmerie.

- **3. Actions de prévention et de proximité**

Sensibilisation et information de la population (sécurité routière, prévention des cambriolages, interventions en milieu scolaire...).

Participation à des dispositifs de prévention (Opération Tranquillité Vacances, plans de sécurité locaux...).

Médiation et gestion des conflits de voisinage.

• 4. Partenariats et coordination

Collaboration avec la police nationale, la gendarmerie, les services de secours et les associations locales.

Participation à la mise en œuvre des politiques locales de sécurité et de prévention de la délinquance.

. Effectifs et Moyens

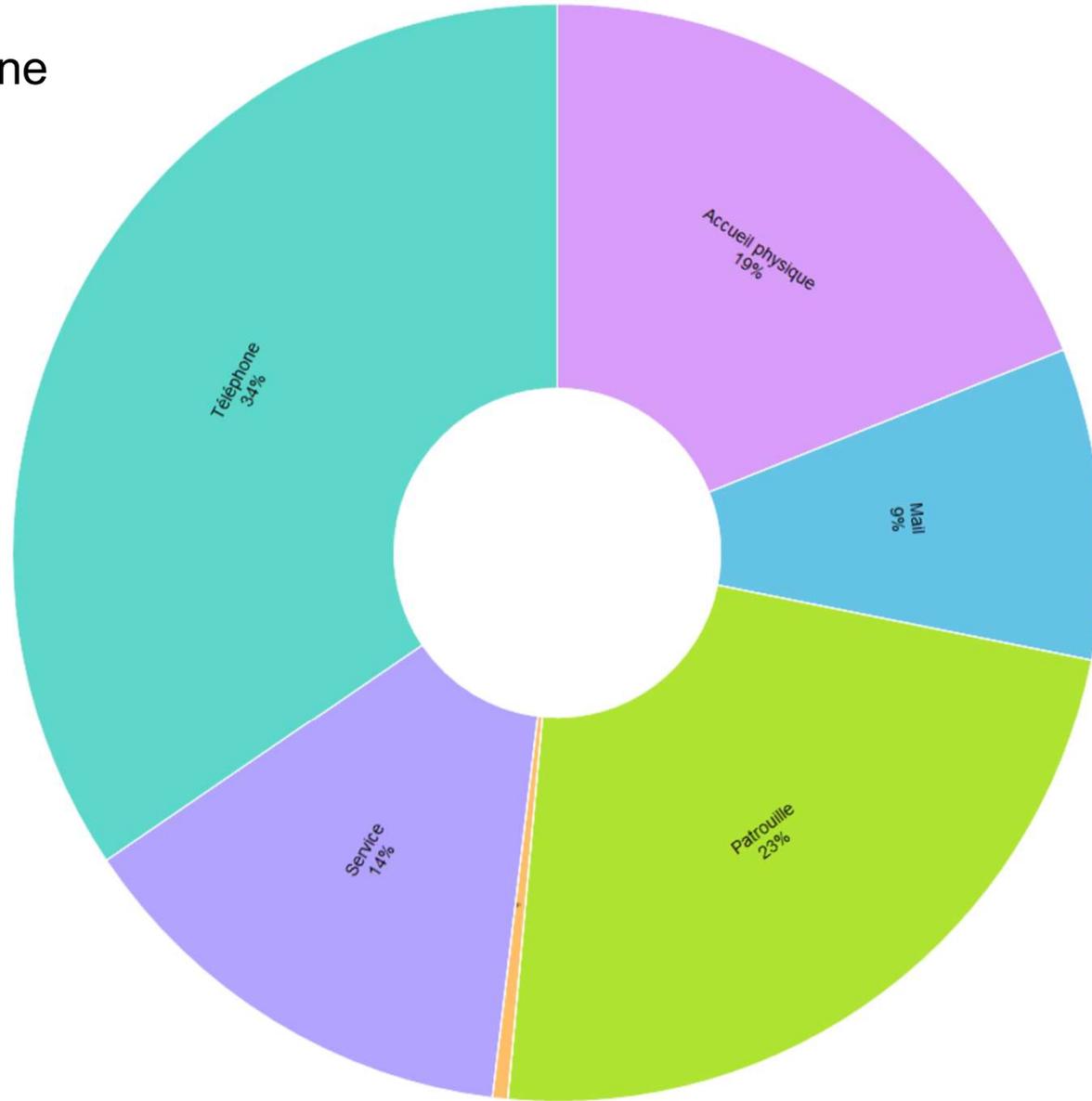
En vigueur au 31/12/2024 : 2 policiers municipaux, 1 secrétaire administrative 14h/semaine

Moyens matériels : 1 véhicule sérigraphié, moyens radios, armement de catégorie B et D, gilets pare-balle , système de vidéoprotection (94 caméras) , Cinémomètre partagé, sonomètre, radars pédagogiques, PVE

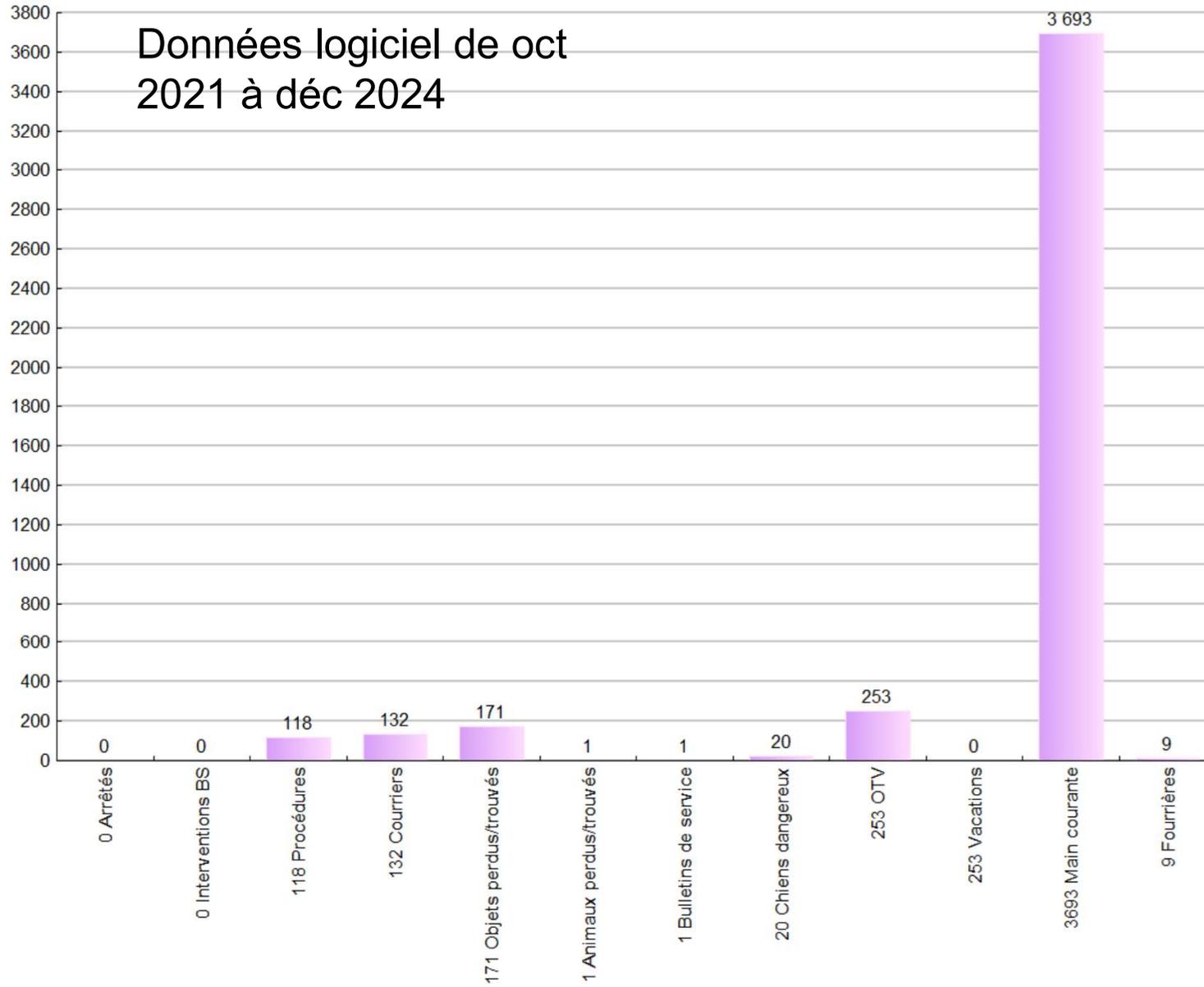
Formations suivies (54 h) : Formations trimestriel aux techniques d'interventions et au maniement du bâton et générateur incapacitant, formations semestriel au tir, formations continues obligatoires, formations de perfectionnement

Moyens administratifs : Convention de coordination avec l'État, convention de Fourrière VL, convention fourrière animal, convention de verbalisation, convention avec plusieurs communes de contrôle vitesse, convention entraînement avec d'autres communes

Répartition des interventions par origine



Données logiciel de oct 2021 à déc 2024



• 3. Activité Opérationnelle

Interventions réalisées : 1102

Sécurité publique (vols, dégradations, cambriolages, etc): 192

Différends de voisinage : 52

Nuisances et environnement : 102

Verbalisations : 287

Stationnement : 141

Infractions routières : 146

Autres infractions : 1

Dont les infractions relevées pour les verbalisations: 59 stationnements sur trottoir, 16 pour arrêt devant école (drive école), 70 pour des STOP, 29 usages de téléphone, 8 sens interdit, 9 excès de vitesse.

Procès-verbaux et rapports rédigés (Pv d'infraction, interpellations) : 47

Opérations spécifiques :

Sécurisation d'événements 23 (fêtes Sigebert, marché de Noël, Cérémonies patriotiques...117h)

Contrôles routiers ponctuels 66 , 5 Mises en Fourrière, 17 Accidents

Participation à l'Opération Tranquillité Vacances 89 soit 525 visites

<u>Événements</u>	<u>Nombre d'interventions</u>			
	2022	2023	2024	Variation
<u>ATTEINTES AUX PERSONNES :</u> Agression sexuelle Bagarres-rixes Extorsion RACKET Viol Violences	1	7	9	↑ +28%
<u>ATTEINTES AUX BIENS-INCENDIE :</u> Vol de biens Vol de véhicule Vol effraction/ tentative cambriolage Vol par ruse Vol simple Vol à Main armée VMA Vol à la roulotte dans VL, accessoires Feu habitation Feu poubelle Feu de véhicule	39	80 47 en jour et 33 en nuit	51	-36%
<u>DÉGRADATIONS :</u> Bien privé Bien public Jets de projectiles Mobilier urbain Par TAG Véhicule Incivilité	34	36 21 en jour et 15 en nuit	61	↑ +69%
<u>ESCROQUERIE:</u> Abus de faiblesse Grivèlerie d'essence Mails frauduleux	10	6	1	↓ -83 %
<u>STUPÉFIANTS :</u> Consommation Détention Infractions Trafic	5	4	6	+50%
<u>INTERVENTION DE VOIE PUBLIQUE-PERTURBATEURS:</u> Consommation alcool Ivresse publique et manifeste Mendicité agressive Occupation illicite de l'espace public Rodéo motorisé Individus perturbateurs Squat Incivilités	61	51	51	idem
<u>DÉCOUVERTE DE VÉHICULE(S) VOLE(S) :</u>	1	5	0	-100 %
TOTAL	151	189	179	-5%

	2022	2023	2024	Evolution
TOTAL DES INTERVENTIONS <u>A noter que les patrouilles, les points écoles, les prises de contact, les OTV, les missions de protection et la surveillance générale ne sont pas pris en compte dans le calcul de ces interventions</u>	867	1216	1102	-9 %

**NATURE : OPÉRATION TRANQUILLITÉ
VACANCES**

Nombre d'interventions

Événements

2022 - 2023- 2024

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Maisons surveillées

55 - 75 - 89 + 19 %

Visites

229 -400 -525 +31%

TOTAL

Maisons surveillées

89

NATURE : MISSIONS DE PROTECTION

<u>Événements</u>	<u>Nombre d'interventions</u>
	2023-2024
INTERVENTIONS SUITE AUX CONSIGNES (M le Maire, Administrés etc..)	64-78
TOTAL	78

<u>Événements</u>	<u>Nombre de tâches</u>	
ADMINISTRATIF	2023	2024
Courriers	45	68
Mails <i>Les nombreux mails 2023 transmis aux différents services ou organismes n'ont pas pu être comptabilisés</i>	//	525
Rapports + procès-verbaux	33	47
Arrêtés municipaux manifestations VP + permis de détention	119	62
Dossiers chiens dangereux et mordeurs	8	4
Dossiers Objet trouvé	46	45
Rédaction des mains-courantes Nombre de MC ayant pour origine un Appel	1216 33 %	1102 34 %
Nombres de MC ayant pour origine un accueil au poste	15 %	19 %
Nombre de MC ayant pour origine un mail	8 %	9 %
TOTAL	1853 actes administratifs	

Infractions au stationnement :

141

Cas 1 (17 euros) : 0

Cas 2 (35 euros) : 51

Cas 3 (68 euros) : 0

Cas 4 (135 euros) : 90

Infractions au Code de la Route :

146 Nombre infractions à point 115

(Sens interdit, feux rouges, vitesse etc.)

Cas 1 (11 euros)	:	2
Cas 2 (35 euros)	:	8
Cas 2 bis	:	6
Cas 3 bis	:	1
Cas 4bis (90 euros)	:	128

Infractions au Code de la santé publique:

1 pour Nuisances sonores en cas n°4 (135°)



• 4. Actions de Prévention et Partenariats

Prévention :

Sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles 19 interventions cible 200 élèves
Campagnes d'information sur les cambriolages, escroqueries

Partenariats :

Coordination régulière avec la police nationale : 8 opérations communes
Collaboration avec les service de PN ou GD : Extraction vidéo suite délits 17





5. Points Forts et Difficultés

Points forts :

- Une diminution encourageante et significative des atteintes aux biens par le Renforcement de la présence sur le terrain.
- Utilisation de la vidéoprotection.
- Bon accueil des actions de prévention par la population.

Difficultés rencontrées :

- Hausse significative des doléances et des interventions administratives.
- Contraintes en termes d'amplitude horaire, de couverture territoriale et de capacité de réponse aux sollicitations en augmentation constante.
- Missions élargies nécessitant une adaptation permanente.

• 6. Perspectives et axes d'amélioration

Projets à venir :

- Renforcement de la vidéo-protection (en cours).
- Renouvellement de la convention de coordination avec la police nationale en fin d'année.
- Acquisition de nouveaux équipements type radars pédagogiques.

Axes d'amélioration :

- Valorisation de l'action du service auprès de la population et des élus par développement de la communication.
- Le renforcement de la formation continue.
- Amélioration des conditions de travail par renforcement des effectifs.

• 7. Conclusion

La police municipale reste pleinement mobilisée pour garantir la sécurité et la tranquillité des habitants.

Toutefois l'intégration d'agents supplémentaires constituerait un investissement stratégique pour notre collectivité, avec un retour sur investissement mesurable en termes de réduction des faits de délinquance, d'amélioration du sentiment de sécurité et de satisfaction des administrés. Cet effectif additionnel permettrait également d'absorber l'augmentation prévisible des missions confiées aux polices municipales dans le cadre des évolutions législatives attendues en 2025, tout en maintenant un service de proximité de qualité.

Nous remercions les élus pour leur soutien et restons à disposition pour répondre à toutes les questions.